Official Rules and Regulations

Gold Miner: Bonus Tournaments

Casino Woodbine, Pickering Casino Resort, Casino Ajax, and Great Blue Heron Casino Thursday June 2, 2022 – Thursday June 30, 2022

TOURNAMENT ELIGIBILITY AND CHANCES OF WINNING:

- 1. Gold Miner: Bonus Tournaments (the "Tournament") is sponsored by Ontario Gaming Greater Toronto Area Limited Partnership ("OGGTA") and is open to residents of Canada and the United States of America, who (at the time of participation) are: valid One Rewards ("OR"); and (i) not inactive, self-excluded, archived or trespassed, all as determined by OGGTA in its sole discretion. Volunteers, employees, officers and directors of OGGTA, the Alcohol and Gaming Commission of Ontario ("AGCO") or any of OGGTA's advertising, promotion and contest management agencies are not eligible to participate.
- 2. The chance of winning any of the Tournament prizes at a Site (defined below) is dependent on the number of entries received for that Tournament at that Site.
- 3. In the event a selected entrant does not meet the eligibility requirements stated herein, then OGGTA has no obligation to award any prize in relation to that selected entrant.
- 4. As noted above in Rule 1, this Tournament is open only to OR members. There is no fee payable to obtain an OR membership, but OGGTA is not responsible for any delays in the processing of membership applications. NO PLAY IS REQUIRED TO OBTAIN MEMBERSHIP.
- 5. This Tournament takes place Thursdays from June 2, 2022 to June 30, 2022 at Casino Woodbine, Casino Ajax, Pickering Casino Resort and Great Blue Heron Casino (individually the "Site", collectively the "Sites").

HOW TO ENTER:

- 6. There is one (1) way to enter this Tournament as outlined below in Rule(s) 7 to 9.
- 7. From 5:00 p.m. to 9:00 p.m. on Thursdays between June 2, 2022 to June 30, 2022, eligible patrons with a valid OR membership who meet the rated wager requirement of One Hundred dollars (\$100.00 CAD) within the Tournament period(s) as outlined in Rule 8, will receive one (1) chance to play the Prospector's Plunge Slot Tournament game.
- 8. A total of four (4) Tournament periods will take place each Tournament date as outlined in Rule 7. Tournament periods are as follows:

Tournament Period Start	Tournament Period End	Rated Wager Requirement per Entry
5:00 p.m.	6:00 p.m.	One hundred Dollars (\$100.00 CAD)
6:00 p.m.	7:00 p.m.	One hundred Dollars (\$100.00 CAD)
7:00 p.m.	8:00 p.m.	One hundred Dollars (\$100.00 CAD)
8:00 p.m.	9:00 p.m.	One hundred Dollars (\$100.00 CAD)

9. It is the responsibility of the member to ensure their One Rewards card is inserted properly in an eligible slot machine in order to determine rated wagers. OGGTA reserves the right to invalidate any rated wagers that OGGTA deems to have been awarded in error, or as the result of any fraudulent activity, or any activity not in keeping with the letter and/or spirit of these Official Rules

- & Regulations, as interpreted by OGGTA in its sole discretion. Any rated wagers that cannot be verified to the complete satisfaction of OGGTA are subject to disqualification. OGGTA will not be liable for the failure of any rated wagers to be captured or recorded for any reason. Any rated wagers awarded through misuse of the Card, abuse or fraud (all as determined by OGGTA in its sole discretion) will be forfeited. All determinations regarding whether a Member is eligible to enter the Tournament in accordance with these Rules & Regulations will be made by OGGTA in its sole discretion.
- 10. Rated play bets must be made with cashable credits. Rated play bets made with free play awards are not considered cashable credits and do not count toward the rated play criteria.

TOURNAMENT PLAY

- 11. Once the member has met the eligibility criteria as laid out in Rules 6 to 9, they will be presented with the Prospector's Plunge Slot Tournament game. To activate the game, the OR member will touch the Bonus Tournaments icon on the iView display available on eligible slot machines. Eligible members will then spin the Prospector's Plunge wheel by pressing the Spin button six (6) times on the screen in an attempt to log the highest score. Members may choose not to use the spin button on the screen but instead continue play on the base slot game. For each base game played (maximum six (6) spins), the Prospector's Plunge wheel will spin and Tournament points will accumulate in an attempt to log the highest score. The method in which the member chooses to play the game has no bearing on the results.
- 12. If a member removes their One Rewards card from the machine before completing all six (6) spins, their current score will be recorded as final and remaining spins will be forfeited.
- 13. Eligible members must activate the Prospector's Plunge game within that Tournament's period. Games not activated within that Tournament's period will be forfeited and no score will be awarded.
- 14. At the end of the Tournament period, all scores will be tallied within the Elite Bonusing Suite (EBS) software and the top five (5) scores will be awarded free play prizes.
- 15. In the event of a system malfunction, OGGTA reserves all rights to cancel the Tournament in its entirety. No Tournament will be rescheduled in its place and Tournament prizes may (should the Site see this necessary) go un-awarded.
- 16. Eligible members may participate up to five (5) times each Tournament period. Tournament entries are determined by the number of times the member meets the Rated Wager Requirement during each Tournament period, as outlined in Rule 8. The member's highest score is taken into consideration when determining final scoring.

TOURNAMENT PRIZING

- 17. There are four (4) prizes available to be won per Tournament period, for a total of sixteen (16) prizes to be won per Tournament date, per Site.
- 18. Tournament period prizes are as follows:

Rank	Prize Per Participating Site
1 st Place	Eight Hundred Dollars Free Play (\$800.00 CAD)
2 nd Place	Four Hundred Dollars Free Play (\$400.00 CAD)
3 rd Place	Three Hundred Dollars Free Play (\$300.00 CAD)
4 th Place	Two Hundred Dollars Free Play (\$200.00 CAD)

19. In the case of a tie, the prize amounts will be added together and distributed evenly amongst the tied participants. For the avoidance of doubt and by way of example only, two members tie with the top score of a Tournament period. The prizes for first and second place will be combined for a total of twelve hundred dollars (\$1200.00 CAD), each tied participant will receive six hundred dollars (\$600.00 CAD) The member with the next highest score will receive the third place prize of three hundred dollars (\$300.00 CAD). In the event of a tie for the lowest prize payout, the amount will be divided evenly between the tied participants. Using the same example, if there are two tied fourth place participants, each will receive one hundred dollars (\$100.00 CAD).

GENERAL RULES

- 20. Once received by OGGTA, all entries and coupons/vouchers/ballots will be at all times the property of OGGTA and none will be returned. Entries and coupons/vouchers/ballots which have been obtained or made through fraudulent means or which are illegible, altered, reproduced, damaged, or irregular (all as determined by OGGTA in its sole discretion), are subject to disqualification. OGGTA will not be responsible for entries, coupons/vouchers/ballots, direct mail pieces or emails which are lost, destroyed, deemed unmailable, as determined by Canada Post, misdirected, or delayed for any reason whatsoever, or for the Site's capacity constraints or for the removal or the non-removal of any patrons, or for any incorrect or inaccurate data in the Winner's Circle Rewards or One Rewards database, any incorrect or inaccurate capture of entry or other information, technical malfunctions, human or technical error, visual or printing errors, or garbled data or transmissions, omission, interruption, deletion, defect or failures of any telephone, computer line or network, computer equipment, software or any combination thereof. Where such failures cannot be corrected immediately or within a reasonable time frame (as determined by OGGTA in its sole discretion) to allow for a continuation of the Tournament, the Site may, at the Site's option, use a manual back up system and/or disqualify the affected participant. All decisions of the judges with respect to this Tournament are final and binding without right of appeal.
- 21. Offers/vouchers/coupons sent by mail or courier to OGGTA or any of the participating Sites, or offers/vouchers/coupons not submitted in person at one (1) of the participating Sites, will <u>not</u> be validated for redemption.
- 22. It is the participating patron's responsibility to verify, where applicable, that the correct membership number appearing on the ballot or print out is the same as the membership number appearing on the patron's Rewards card. OGGTA will not be responsible for typing or keying errors, when swiping or keying in the membership number.
- 23. No substitutions or equivalent cash payments will be made, save for OGGTA's right, at its sole discretion, to make substitutions of equivalent or greater value. Except as specifically provided herein, unclaimed gifts/prizes will not be awarded.
- 24. All participants must present valid government-issued photo identification upon request.
- 25. As per the One Rewards program rules and regulations (contained within the Rewards application) any Rewards card used in this Tournament can only be swiped by the named cardholder. The use of any other person's Rewards card(s) to participate in this Tournament will result in any issued coupons/vouchers/ballots being null and void and ineligible to win any draws and/or prizes.
- 26. OGGTA reserves the right to deny an entrant or reject an entrant once accepted, for any reason which, in its sole judgment and discretion, it deems proper.
- 27. In the event that a selected entrant does not meet the eligibility requirements stated in these Rules and Regulations, then OGGTA has no obligation to award any prize(s) to that entrant.

- 28. A selected entrant may be required to sign, before receiving a gift or prize, a declaration and release, confirming (among other things) Tournament eligibility, compliance with these Rules and Regulations and releasing OGGTA including any management agency and any independent judging organization from any liability in connection with the conduct of the Tournament and/or the awarding of the prizes. A selected entrant hereby agrees to the use of their name as stated on the Audio/Visual release form, and address of the claimant (valid Government-issued photo ID will be required).
- 29. OGGTA is not responsible for commencing, continuing or completing the Tournament, or awarding prizes in the event of circumstances beyond OGGTA's control, and OGGTA may, at its sole discretion, change or alter this Tournament (and/or amend these Rules and Regulations), as OGGTA deems necessary in its sole discretion. Without limiting the generality of the foregoing, OGGTA, in its sole discretion, reserves the right to delay the timing of any draw or otherwise amend the timing of any other element of this Tournament to satisfy any customer service or Tournament integrity issues resulting from uncontrollable circumstances, and this includes the right to similarly extend the time period(s) available to patrons to receive and/or submit ballots/entries.
- 30. Any personal information provided to or collected by OGGTA, including but not limited to entrants' contact information, is collected pursuant to the Ontario Lottery and Gaming Corporation Act, 1999 and is intended to be used for the following principal purposes: to conduct and administer the contests by OGGTA, including but not limited to the awarding of the Prize(s) and referring to such personal information in voice messages or other messages left for a selected entrant, and to comply with legal requirements. For further information see the Rewards desk.
- 31. OGGTA reserves the right to change or alter this Tournament, as it deems appropriate, including, but not limited to, making changes or alterations to these Rules and Regulations relating to the accommodation of participants in accordance with the *Accessibility for Ontarians with Disabilities Act*, 2005 (AODA).
- 32. Patrons with self-excluded, trespassed or archived status, as determined by OGGTA, will not be eligible for any gifts/prizes associated with OGGTA contests, promotions, tournaments or giveaways.
- 33. Members with a valid OR account that has been designated as 'Inactive Status' may, in the discretion of OGGTA, claim their prize at time of reactivation, but are not eligible to receive the 'New Member Program' offers. See Official New Member Program Rules and Regulations for details.
- 34. Your name may be announced on the gaming floor. See One Rewards desk for more information.
- 35. These Rules and Regulations govern this Tournament and must be followed by all entrants at all times. By agreeing to participate in the Tournament, all entrants agree to comply with, and be legally bound by, these Rules and Regulations.
- 36. All references to times and dates reflect Eastern Time.
- 37. This Tournament is subject to the Laws of the Province of Ontario and the Federal Laws of Canada, as applicable.

Règles et règlements officiels

Gold Miner: Tournois en prime

Casino Woodbine, Pickering Casino Resort, Casino Ajax et Great Blue Heron Casino. Jeudi 2 juin 2022 au jeudi 30 juin 2022

L'ADMISSIBILITÉ AU TOURNOI ET LES CHANCES DE GAGNER :

- 1. Gold Miner: les tournois en prime (le « Tournoi ») est parrainé par Ontario Gaming Greater Toronto Area Limited Partnership (« OGGTA ») et est ouvert aux résidents du Canada et des États-Unis, qui (au moment de la participation) sont : (i) des membres valides de One Rewards (« OR ») ; et sont (ii) non inactifs, autoexclus, archivés ou non autorisés, le tout tel que déterminé par OGGTA à sa seule discrétion. Les bénévoles, les employés, les dirigeants et les administrateurs de l'OGGTA, de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (« CAJO ») ou de toute agence de publicité, de promotion et de gestion de concours de l'OGGTA ne sont pas admissibles à la participation.
- 2. Les chances de gagner l'un des prix du Tournoi sur un Site (défini ci-dessous) dépendent du nombre de participations reçues pour ce Tournoi sur ce Site.
- 3. Si un participant sélectionné ne satisfait pas aux conditions d'admissibilité énoncées dans les présentes, l'OGGTA n'a aucune obligation d'attribuer un prix à ce participant sélectionné.
- 4. Comme indiqué ci-dessus dans la règle 1, ce tournoi est ouvert uniquement aux membres de OR. Il n'y a pas de frais à payer pour obtenir une adhésion à OR, mais l'OGGTA n'est pas responsable des retards dans le traitement des demandes d'adhésion. IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE JOUER POUR DEVENIR MEMBRE.
- 5. Ce tournoi se déroule tous les jeudis du 2 juin 2022 au 30 juin 2022 au Casino Woodbine, au Casino Ajax, au Pickering Casino Resort et au Great Blue Heron Casino (individuellement le « site », collectivement les « sites »).

COMMENT PARTICIPER:

- 6. Il n'y a qu'une (1) seule façon de participer à ce tournoi, comme indiqué ci-dessous dans les règles 7 à 9.
- 7. De 17 h à 21 h tous les jeudis entre le 2 juin 2022 et le 30 juin 2022 inclusivement, les clients admissibles ayant une carte de membre valide d'OR et qui remplissent l'exigence de mise nominale (*rated wager en anglais*) de cent dollars (100 CAD) au cours de la ou des périodes du tournoi, comme indiqué à la règle 8, recevront une (1) chance de jouer au jeu de la machine à sous Prospector's Plunge.
- 8. Un total de quatre (4) périodes de tournoi aura lieu à chaque date de tournoi, comme indiqué dans la règle 7. Les périodes de tournoi sont les suivantes :

Début de la période du tournoi	Fin de la période du tournoi	Exigence de mise nominale par inscription
18 h	19 h	Cent Dollars (100 CAD)
19 h	20 h	Cent Dollars (100 CAD)
20 h	21 h	Cent Dollars (100 CAD)

- 9. Il incombe au membre de s'assurer que sa carte One Rewards est insérée correctement dans une machine à sous admissible afin de déterminer les mises nominales. L'OGGTA se réserve le droit d'invalider toute mise nominale qu'il juge avoir été attribuée par erreur, ou à la suite d'une activité frauduleuse, ou de toute activité non conforme à la lettre et/ou à l'esprit de ces règles et règlements officiels, tels qu'interprétés par l'OGGTA à sa seule discrétion. Toute mise nominale qui ne peut pas être vérifiée à l'entière satisfaction de l'OGGTA est sujette à disqualification. L'OGGTA ne peut être tenu responsable de l'échec de la saisie ou de l'enregistrement des mises nominales pour quelque raison que ce soit. Toutes les mises nominales attribuées à la suite d'une mauvaise utilisation de la carte, d'un abus ou d'une fraude (comme déterminé par l'OGGTA à sa seule discrétion) seront perdues. Toutes les décisions concernant l'admissibilité d'un membre au tournoi conformément au présent règlement sont prises par l'OGGTA à sa seule discrétion.
- 10. Les paris de type « jeu classé » doivent être effectués avec des crédits encaissables. Les paris de jeu classé effectués avec des récompenses de jeu gratuit ne sont pas considérés comme des crédits encaissables et ne comptent pas pour les critères de jeu classé.

JEU EN TOURNOI

- 11. Une fois que le membre a satisfait aux critères d'admissibilité énoncés dans les règles 6 à 9, le jeu du tournoi de machines à sous Prospector's Plunge lui sera présenté. Pour activer le jeu, le membre de OR touche l'icône des tournois en prime sur l'écran iView disponible sur les machines à sous admissibles. Les membres admissibles feront ensuite tourner la roue Prospector's Plunge en appuyant sur le bouton Spin six (6) fois sur l'écran pour tenter d'obtenir le meilleur score. Les membres peuvent choisir de ne pas utiliser le bouton « Spin » sur l'écran, mais de continuer à jouer sur le jeu de base. Pour chaque jeu de base joué (maximum six (6) tours), la roue Prospector's Plunge tournera et les points du tournoi s'accumuleront pour tenter d'obtenir le meilleur score. La méthode de jeu choisie par le membre n'a aucune incidence sur les résultats.
- 12. Si un membre retire sa carte One Rewards de la machine avant d'avoir effectué les six (6) tours, son score actuel sera enregistré comme définitif et les tours restants seront perdus.
- 13. Les membres admissibles doivent activer le jeu Prospector's Plunge pendant la période du tournoi. Les jeux qui ne sont pas activés pendant la période du tournoi seront perdus et aucun score ne sera attribué.
- 14. À la fin de la période du tournoi, tous les scores seront comptabilisés dans le logiciel Elite Bonusing Suite (EBS) et les cinq (5) meilleurs scores seront récompensés par des prix de jeu gratuits.
- 15. En cas de dysfonctionnement du système, l'OGGTA se réserve le droit d'annuler le tournoi dans son intégralité. Aucun tournoi ne sera reprogrammé à sa place et les prix du tournoi pourraient (si le site le juge nécessaire) ne pas être attribués.

16. Les membres admissibles peuvent participer jusqu'à cinq (5) fois par période de tournoi. Les participations aux tournois sont déterminées par le nombre de fois où le membre atteint l'exigence de mise nominale pendant chaque période du tournoi, comme indiqué dans la règle 8. Le score le plus élevé du membre est pris en considération lors de la détermination du score final.

PRIX DU TOURNOI

- 17. Il y a quatre (4) prix à gagner par période de Tournoi, pour un total de seize (16) prix à gagner par date de Tournoi, par Site.
- 18. Les prix de la période du tournoi sont les suivants :

Rang	Prix par site participant
1 ^{ere} place	Huit cents dollars de jeu gratuit (800 CAD)
2 ^e place	Quatre cents dollars de jeu gratuit (400 CAD)
3 ^e place	Trois cents dollars de jeu gratuit (300 CAD)
4 ^e place	Deux cents dollars de jeu gratuit (200 CAD)

19. En cas d'égalité, les montants des prix seront additionnés et répartis équitablement entre les participants à égalité. Pour éviter tout doute et à titre d'exemple seulement, deux membres sont à égalité avec le meilleur score d'une période du tournoi. Les prix pour la première et la deuxième place seront combinés pour un total de douze cents dollars (1200 CAD), chaque participant à égalité recevra six cents dollars (600 CAD). Le membre ayant obtenu le score le plus élevé suivant recevra le prix de la troisième place de trois cents dollars (300 CAD). En cas d'égalité pour le prix le plus bas, le montant sera divisé également entre les participants à égalité. En reprenant le même exemple, s'il y a deux participants à égalité à la quatrième place, chacun recevra cent dollars (100 CAD).

RÈGLES GÉNÉRALES

20. Une fois reçus par l'OGGTA, tous les bulletins de participation et coupons/bons/bulletins seront à tout moment la propriété de l'OGGTA et aucun ne sera renvoyé. Les participations et les coupons/bons/bulletins obtenus ou réalisés par des moyens frauduleux ou qui sont illisibles, modifiés, reproduits, endommagés ou irréguliers (tel que déterminé par OGGTA à sa seule discrétion) sont sujets à disqualification. L'OGGTA n'est pas responsable des participations, des coupons/bons/bulletins, des envois postaux ou des courriels qui sont perdus, détruits, jugés inadmissibles par Postes Canada, mal acheminés ou retardés pour quelque raison que ce soit, ni des contraintes de capacité du site, ni du retrait ou du nonretrait de tout client, ni de toute donnée incorrecte ou inexacte dans la base de données de Winner's Circle Rewards or One Rewards, de toute saisie incorrecte ou inexacte d'une participation ou d'autres informations, de dysfonctionnements techniques, d'erreurs humaines ou techniques, d'erreurs visuelles ou d'impression, de données ou de transmissions déformées, d'omissions, d'interruptions, de suppressions, de défauts ou de défaillances de tout téléphone, ligne ou réseau informatique, équipement informatique, logiciel ou toute combinaison de ceux-ci. Lorsque de telles défaillances ne peuvent être corrigées immédiatement ou dans un délai raisonnable (tel que déterminé par l'OGGTA à sa seule discrétion) pour permettre la poursuite du tournoi, le site peut, à sa discrétion, utiliser un système de sauvegarde manuel et/ou disqualifier le participant concerné. Toutes les décisions des juges relatives à ce tournoi sont définitives et contraignantes, sans droit d'appel.

- 21. Les offres/bons/coupons envoyés par la poste ou par messagerie à l'OGGTA ou à l'un des sites participants, ou les offres/bons/coupons qui ne sont pas soumis en personne à l'un (1) des sites participants ne seront <u>pas</u> validés pour l'échange.
- 22. Il incombe au client participant de vérifier, le cas échéant, que le numéro d'adhérent qui figure sur le bulletin ou l'imprimé est le même que celui qui figure sur sa carte de récompenses. L'OGGTA n'est pas responsable des erreurs de frappe ou de saisie du numéro d'adhérent lors du passage dans le lecteur ou de la saisie de ce numéro.
- 23. Aucune substitution ou paiement équivalent en espèces ne sera effectué, sauf le droit de l'OGGTA, à sa seule discrétion, d'effectuer des substitutions de valeur équivalente ou supérieure. Sauf disposition expresse des présentes, les cadeaux/prix non réclamés ne seront pas attribués.
- 24. Tous les participants doivent présenter une pièce d'identité valide avec photo émise par le gouvernement sur demande.
- 25. Conformément aux règles et règlements du programme One Rewards (contenus dans l'application Rewards), toute carte de récompenses utilisée dans le cadre de ce tournoi ne peut être utilisée que par le titulaire de la carte. L'utilisation de la (des) carte(s) de récompense d'une autre personne pour participer à ce tournoi entraînera la nullité des coupons/bons/bulletins émis et l'impossibilité de gagner les tirages au sort et/ou les prix.
- 26. L'OGGTA se réserve le droit de refuser un participant ou de rejeter un participant une fois qu'il a été accepté, pour toute raison que, dans son seul jugement et à sa seule discrétion, elle juge appropriée.
- 27. Si un participant sélectionné ne satisfait pas aux conditions d'admissibilité énoncées dans le présent règlement, l'OGGTA n'a aucune obligation d'attribuer un ou plusieurs prix à ce participant.
- 28. On peut demander à un participant sélectionné de signer, avant de recevoir un cadeau ou un prix, une déclaration et une décharge confirmant (entre autres) l'admissibilité au tournoi, le respect du présent règlement et dégageant l'OGGTA, y compris toute agence de gestion et toute organisation indépendante chargée de juger, de toute responsabilité liée au déroulement du tournoi et/ou à l'attribution des prix. Un participant sélectionné accepte par la présente l'utilisation de son nom tel qu'il est indiqué sur le formulaire de décharge audio/vidéo, ainsi que l'adresse du demandeur (une pièce d'identité valide avec photo émise par le gouvernement sera exigée).
- 29. L'OGGTA n'est pas responsable du début, de la poursuite ou de l'achèvement du tournoi, ni de l'attribution des prix en cas de circonstances indépendantes de sa volonté, et l'OGGTA peut, à sa seule discrétion, changer ou modifier ce tournoi (et/ou modifier ces règles et règlements), comme l'OGGTA le juge nécessaire à sa seule discrétion. Sans limiter la généralité de ce qui précède, l'OGGTA, à sa seule discrétion, se réserve le droit de retarder le moment de tout tirage ou de modifier le moment de tout autre élément de ce tournoi afin de répondre à tout problème de service à la clientèle ou d'intégrité du tournoi résultant de circonstances incontrôlables, ce qui inclut le droit de prolonger de la même manière la ou les périodes dont disposent les clients pour recevoir et/ou soumettre des bulletins de vote/entrées.
- 30. Tous les renseignements personnels fournis ou recueillis par l'OGGTA, y compris, mais sans s'y limiter, les coordonnées des participants, sont recueillis conformément à la Loi de 1999

sur la Société des loteries et des jeux de l'Ontario et sont destinés à être utilisés aux fins principales suivantes : mener et administrer les concours de l'OGGTA, y compris, mais sans s'y limiter, l'attribution du ou des prix et la mention de ces renseignements personnels dans les messages vocaux ou autres messages laissés à un participant sélectionné, et se conformer aux exigences légales. Pour en savoir plus, consultez le bureau des récompenses.

- 31. L'OGGTA se réserve le droit de modifier ou d'altérer ce tournoi, comme elle le juge approprié, y compris, mais sans s'y limiter, en apportant des changements ou des altérations à ces règles et règlements concernant l'adaptation des participants conformément à la *Loi de* 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO).
- 32. Les clients ayant un statut d'auto-exclusion, d'intrusion ou d'archivage, tel que déterminé par l'OGGTA, ne seront pas admissibles aux cadeaux/prix associés aux concours, promotions, tournois ou cadeaux de l'OGGTA.
- 33. Les membres dont le compte OR a été désigné comme étant « inactif » peuvent, à la discrétion de l'OGGTA, réclamer leur prix au moment de la réactivation, mais ne sont pas admissibles aux offres du « Programme des nouveaux membres ». Consultez le règlement officiel du programme des nouveaux membres pour plus de détails.
- 34. Votre nom pourrait être annoncé sur l'étage de jeu. Consultez le bureau One Rewards pour en savoir plus.
- 35. Ces règles et règlements régissent ce tournoi et doivent être respectés par tous les participants à tout moment. En acceptant de participer au tournoi, tous les participants acceptent de se conformer à ces règles et règlements et d'être légalement liés par eux.
- 36. Toutes les références aux heures et aux dates correspondent à l'heure de l'Est.
- 37. Ce tournoi est soumis aux lois de la province de l'Ontario et aux lois fédérales du Canada, selon le cas.

Le bureau One Rewards pourra répondre aux questions relatives à ce programme.